

# Nos solutions pour la réussite de votre commerce avec la Chine



## Informations pour la bonne exécution de vos paiements

### Notre offre en renminbi

Le Credit Suisse vous soutient dans vos relations commerciales avec la Chine et vous propose des comptes entreprise et un trafic des paiements en renminbi (RMB) – en étroite collaboration avec des banques partenaires sélectionnées sur place. Grâce à nos équipes basées en Chine et à Hong Kong, nous disposons de spécialistes sur place pour vous conseiller à tout moment et dans les moindres détails.

### Vos besoins

- Vous souhaitez effectuer des transactions en RMB avec vos partenaires chinois
- Vous souhaitez intégrer le RMB à votre cash management dans le cadre d'une stratégie de trésorerie
- Vous souhaitez centraliser la gestion de trésorerie de votre groupe avec la Chine

### Vos avantages en bref

- Réduction de coûts grâce à un trafic des paiements en RMB avec votre partenaire commercial chinois
- Gain de temps, votre partenaire ne devant plus se procurer de monnaies étrangères, par exemple des USD
- Simplification de votre trafic des paiements grâce au traitement d'affaires en RMB, car vous pouvez effectuer des paiements ou être payé directement dans la monnaie de facturation de votre partenaire chinois

### Abréviations importantes

- RMB: abréviation de renminbi, la monnaie nationale chinoise
- CNY: code ISO et SWIFT officiel de la monnaie nationale chinoise
- CNH: désignation habituelle du renminbi négociable et livrable sur le marché hors Chine continentale

## Quels sont les produits que nous vous proposons?

Le Credit Suisse propose les services suivants:

- Compte courant en renminbi offshore CNH suivant le cours de bourse
- Paiements à taux offshore (CNH) en faveur d'un bénéficiaire en Chine
- Transactions sur devises (spot, forward, swap) en CNH
- CNY Non-Deliverable Forward (NDF)
- Paiements à taux offshore (CNH) en faveur d'un destinataire hors Chine
- Accréditifs, encaissements documentaires et garanties en RMB que le Credit Suisse établit en CNY ou qu'il accepte, mais qu'il impute et inscrit au bilan à taux offshore (CNH)

## Comment procédez-vous?

- Ouverture de compte: veuillez demander l'ouverture d'un compte renminbi offshore (CNH) à votre conseiller clientèle du Credit Suisse. Un formulaire de demande séparé est à votre disposition.
- Vous avez accepté les «Conditions de prestations bancaires en monnaie chinoise (renminbi, RMB)» au moyen d'une demande d'ouverture d'un compte en RMB ou vous confirmez par écrit à votre conseiller clientèle que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous les acceptez.

**Les transactions effectuées en renminbi et les activités commerciales correspondantes sont soumises à des exigences réglementaires spécifiques émanant de la Banque populaire de Chine. La déclaration relative au motif du paiement à l'aide d'un code figure parmi ces exigences. Dans ce cadre, le code doit correspondre au motif de paiement effectif.**

En l'absence de code ou lorsque le code ne correspond pas au motif du paiement, votre ordre pourra être rejeté ou du moins faire l'objet d'une exécution tardive. Le cas échéant, vous pouvez en outre encourir des frais ou subir un préjudice.

## Passation de l'ordre, transfert de fichier au format pain.001

Les données nécessaires doivent être remises comme suit:

### Tag <InstrForDbtrAgt>

<InstrForDbtrAgt>PAYMENT CODE</InstrForDbtrAgt>

Les sept codes indiquant le motif de paiement et définitions suivants sont autorisés et doivent être mentionnés sur l'ordre de paiement:

Code indiquant le motif de paiement	Définition
/BUSINESS/CAPITAL TRF	<b>Transfert de capitaux transfrontière</b> Opérations de compte de capital, (transferts de capitaux et acquisition/cession d'actifs non productifs ou non financiers), injection de capital, réduction de capital, versement de capital, investissements directs, placements en titres, autres placements, prêts d'actionnaires/remboursement des prêts d'actionnaires, autres versements de capital approuvés par les autorités de réglementation appropriées, transferts de fonds pour investissements étrangers directs («IED») effectués par des entreprises et projets en RMB pour investisseurs institutionnels étrangers qualifiés proposés par des entreprises, obligations, transferts de fonds entre entreprises, placements individuels, etc.
/BUSINESS/CHARITY DONATION	<b>Dons caritatifs</b> Dons aux associations caritatives (associations à but non lucratif).
/BUSINESS/CURRENT ACC TXN	<b>Opérations sur comptes courants</b> Revenus et transferts courants, versement de bénéfices, de bonus, de dividendes, prélèvement d'impôts, bourses d'études, etc.
/BUSINESS/GOODS TRADE	<b>Commerce de biens transfrontière</b> Règlement transfrontière utilisé pour le commerce de biens, notamment les biens de consommation de détail, les marchandises générales, les biens destinés à la transformation, les biens utilisés dans le cadre de réparations, les biens achetés dans les ports par des transporteurs, les transactions à régler par lettre de crédit, effet d'encaissement, paiement de biens d'importation, versement d'acompte, etc.
/BUSINESS/SERVICE TRADE	<b>Commerce de services transfrontière</b> Règlement transfrontière utilisé pour le commerce de services, notamment le paiement de factures, les services ou les droits individuels relatifs aux transports, trajets, communications, prestations de construction, projets d'installation et les services sous-traités correspondants, services d'assurance, services financiers, services informatiques et d'information, redevances et droits de licence, sports et loisirs, factures de gaz, d'eau et d'électricité à payer aux sociétés ou aux institutions financières, loyers, frais d'audit, frais d'hébergement, frais juridiques, dépenses publicitaires et promotionnelles, droits d'auteur et coûts de conception, coûts de recherche et de développement, droits d'enregistrement de la société, frais médicaux, services publics non mentionnés ci-dessus et autres services commerciaux.
/BANK/CAPITAL TRF FOR BOND	<b>Transfert de capitaux transfrontière</b> Transfert de capitaux transfrontière pour le paiement d'obligations.
/BANK/FUND TRF	<b>Transfert de fonds transfrontière</b> Transfert de fonds transfrontière entre banques.

## Transmission de l'ordre dans l'Online Banking

Les paiements peuvent également être effectués dans l'Online Banking du Credit Suisse (fonction «Options de paiement avancées»). Vous trouverez des exemples à ce sujet dans l'image suivante.

### Passation d'ordre dans Online Banking

Comptes et cartes Paiements Épargne et investissement Financement Produits et services

1 Saisir 2 Vérifier 3 Confirmation

## Saisir paiement à l'étranger

Remarque: selon les informations que vous saisissez sur cette page (p. ex. monnaie, «frais à la charge de», priorité / non-SEPA), des frais supplémentaires peuvent vous être imputés.

Format de compte  IBAN  Numéro de compte

Qu'est-ce qu'un paiement SEPA? ⓘ

Montant p. ex. 200 Monnaie CNH

Payable en Facultatif

Compte à débiter

Type de paiement  Paiement isolé  Ordre permanent  Modèle

Date d'exécution 03.06.2019

Avis de débit  Non  Oui

IBAN du bénéficiaire par. ex. CH52 0483 5012 3456 7100 0

Bénéficiaire

+ Ajouter une ligne

BIC / adresse SWIFT par. ex. CRESCHZZ80A

Motif du versement Veillez sélectionner

- Veuillez sélectionner
- /BUSINESS/CAPITAL TRF
- /BUSINESS/CHARITY DONATION
- /BUSINESS/CURRENT ACC TXN
- /BUSINESS/GOODS TRADE
- /BUSINESS/SERVICE TRADE
- /BANK/CAPITAL TRF FOR BOND
- /BANK/FUND TRF

En cas de passation d'ordre dans Online Banking, il convient de choisir impérativement dans la liste un code de motif de paiement dans le champ «motif de paiement».

---

## Vos interlocuteurs

Pour obtenir de l'aide et un conseil personnalisé, composez le numéro suivant:

Clientèle privée: 0848 88 08 42\*

(du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30)

Clientèle entreprises: 0800 88 11 88\*

(du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30)

[credit-suisse.com/traficpaiements](https://www.credit-suisse.com/traficpaiements)

\* Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.



## CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale

CH-8070 Zurich

[credit-suisse.com/entreprises](https://www.credit-suisse.com/entreprises)

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les placements dans les marchés émergents impliquent généralement des risques élevés tels que les risques politiques, les risques économiques, les risques de crédit, les risques de change, les risques d'illiquidité, les risques juridiques, les risques de règlement et les risques de marché. Les marchés émergents sont situés dans des pays qui répondent à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: une certaine instabilité politique, une relative imprévisibilité des marchés financiers et de la croissance économique, un marché financier encore en phase de développement ou une économie faible.

Copyright © 2019 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.